LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Vœu rattaché à la DASCO 30 relatif à la qualité éducative des temps périscolaires et à la reconnaissance des espaces d'élaboration professionnelle

Voeu déposé par Sonia Chaouche, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que les récentes situations ayant affecté plusieurs accueils périscolaires parisiens ont obligé la Ville de Paris à engager une réflexion sur la sécurité, la protection et le bien-être des enfants ;

Considérant que les réponses apportées jusqu'à présent se concentrent principalement sur les procédures, les contrôles, les audits et l'organisation administrative du service ;

Considérant que les animateurs et animatrices constituent un maillon essentiel de la communauté éducative et participent pleinement à l'émancipation, à la socialisation et à l'éveil des enfants

Considérant que l'amélioration de la qualité éducative des temps périscolaires suppose également des conditions de travail stables, des équipes pérennes, des temps de préparation reconnus et une véritable reconnaissance des métiers de l'animation

Considérant que toute action éducative de qualité repose également sur un travail souvent invisible : préparation des activités, échanges entre professionnels, transmissions, analyse des situations rencontrées, réflexion collective, dialogue avec les familles et construction de réponses adaptées aux besoins des enfants ;

Considérant que dans de nombreux secteurs éducatifs, sociaux et médico-sociaux, ces espaces d'élaboration professionnelle sont reconnus comme des leviers essentiels de qualité, de prévention des risques et de soutien aux professionnels ;

Considérant que les éducateurs spécialisés, les professionnels de la protection de l'enfance, les travailleurs sociaux ou encore les équipes médico-sociales bénéficient régulièrement de groupes d'analyse des pratiques professionnelles, de formations continues et de temps dédiés à la réflexion collective ;

Considérant que la Ville de Paris accueille chaque jour plusieurs dizaines de milliers d'enfants sur les temps périscolaires sans qu'un état des lieux public n'ait été présenté sur les espaces de réflexion professionnelle, de formation continue ou d'analyse des pratiques existant au sein des équipes d'animation ;

Considérant enfin que la qualité éducative des temps de l'enfant dépend autant des moyens matériels mobilisés que de la capacité des équipes à prendre du recul sur leurs pratiques, à partager leurs expériences et à construire une culture professionnelle commune ;

Sur proposition de Sonia Chaouche, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que :

- la Ville de Paris réalise et présente au Conseil de Paris un état des lieux des espaces de réflexion professionnelle existants dans les accueils périscolaires et extrascolaires municipaux, comprenant notamment :
    - les temps de préparation pédagogique
    - les temps de transmission entre professionnels
    - les temps de coordination d'équipe ;
    - les dispositifs de formation continue ;
    - les éventuels espaces d'analyse des pratiques professionnelles ;
- une mission d'évaluation associant les représentants des personnels, les responsables éducatifs, des chercheurs en sciences de l'éducation et des professionnels du travail social soit mise en place afin d'identifier les conditions favorisant la qualité éducative des temps périscolaires ;
- les conclusions de cette mission soient intégrées aux travaux engagés par la Ville de Paris sur l'avenir des temps de l'enfant.